



**BILAN ANNUEL 2021**  
**SURVEILLANCE ET LUTTE CONTRE LES**  
**MOUSTIQUES VECTEURS DE MALADIES**  
**HUMAINES**

---

**Région Bretagne**  
**Département des Côtes-d'Armor**

**2021**

# Sommaire

---

<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>1 Surveillance active d'<i>Aedes albopictus</i></b> .....	<b>2</b>
1.1 Rappel de la méthode et présentation du réseau de surveillance 2021.....	2
1.2 Synthèse des relevés de pièges pondoires.....	3
<b>2 Surveillance passive : signalements citoyens</b> .....	<b>4</b>
<b>3 Surveillance des sites d'importation de pneus et des sites touristiques</b> .....	<b>7</b>
<b>4 Bilan de la surveillance</b> .....	<b>7</b>
4.1 Conclusions de la surveillance / comparaison années précédentes	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.2 Orientations pour 2022.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>5 Annexes</b> .....	<b>0</b>

# Introduction

---

En application de l'article R. 3114611 du code de la santé publique, les agences régionales de santé (ARS) sont chargées de la surveillance entomologique des insectes vecteurs et de l'intervention, autour des nouvelles implantations, ainsi que les mesures de prospection, traitement et travaux autour de lieux fréquentés par les cas humains.

Pour mettre en œuvre ces missions, les ARS disposent des éléments de cadrages fournis par l'arrêté du 23 juillet 2019 relatif aux modalités de mise en œuvre des missions de surveillance entomologique, d'intervention autour des détections et de prospection, traitement et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains de maladies transmises par les moustiques vecteurs.

L'ARS de Bretagne a confié ces missions à ALTOPICTUS, organisme habilité, via le marché public N° RSBRETAGNE-SSE-2020-02 pour la région Bretagne concernant le département des Côtes-d'Armor. L'ensemble du marché est conclu pour une durée d'un an à compter de la date de notification et peut être renouvelé au maximum trois fois, par reconduction tacite, pour une nouvelle période d'un an.

Ce document présente le bilan de la surveillance géographique active (réseau de pièges pondoirs) et passive (signalements citoyens) ainsi que celui des opérations de lutte antivectorielle mise en œuvre sur le territoire concerné par le marché public contre les moustiques vecteurs de maladies humaines. Les objectifs de ces missions sont de connaître l'implantation des moustiques vecteurs sur le territoire, *Aedes albopictus* principalement, et d'empêcher la survenue de transmission de maladies vectorielles sur le territoire.

## 1 Surveillance active d'*Aedes albopictus*

---

La surveillance des moustiques vecteurs dans les Côtes-d'Armor, comme dans toute la région Bretagne, s'est concentrée en 2021 sur *Aedes albopictus*. D'après les connaissances début 2021, l'espèce n'était pas présente sur le territoire régional mais avait toutefois été détectée ponctuellement dans le Finistère, dans un site de recyclage de pneus. Compte tenu de ces informations, les enjeux pour le département sont aujourd'hui :

- D'éviter toute implantation du moustique dans le département ;
- D'évaluer le risque au niveau des sites sensibles du département, à savoir les principaux sites touristiques ainsi que les sites d'importation de pneumatiques.

Les principes et les protocoles mis en œuvre par ALTOPICTUS en 2021 sont détaillés en annexe 1.

### 1.1 Rappel de la méthode et présentation du réseau de surveillance 2021

En 2021, la surveillance active était exclusivement réalisée au moyen d'un réseau de pièges pondoirs. Contrairement à 2020, le réseau a pu être effectif au 1<sup>er</sup> mai 2021, jusqu'au 31 octobre.

Conformément aux orientations données par l'ARS en début de saison 2021, le réseau était initialement composé de 20 pièges pondoirs répartis sur les sites suivants :

- 5 communes non colonisées (2 à 5 pièges par commune) ;

- 1 site à risques d'importation – Trigone à Guerlédan (anciennement Mur-De-Bretagne) (3 pièges) ;
- 1 site touristique – Côte de Granit Rose (3 pièges).

Les tableaux en annexe 2 détaillent les noms des sites surveillés, le nombre de pièges pondoires installés par site, le nombre de relevés réalisés en 2021 ainsi que les dates de pose et de retrait des pièges. Les résultats bruts de la surveillance par piège pondoire sont disponibles en annexe 3.

Les pièges peuvent être redéployés si une commune surveillée par piège est considérée comme étant colonisée afin d'améliorer l'efficacité de la surveillance active. Un déplacement de piège peut également être effectué au cours de la saison si l'emplacement initial a été détérioré (suppression du couvert végétal par exemple). Aucun piège n'a été redéployé durant la saison 2021.

## 1.2 Synthèse des relevés de pièges pondoires

Sur les 20 pièges qui ont composé le réseau 2021, aucun n'a contenu d'œufs d'*Aedes albopictus* (carte 1).

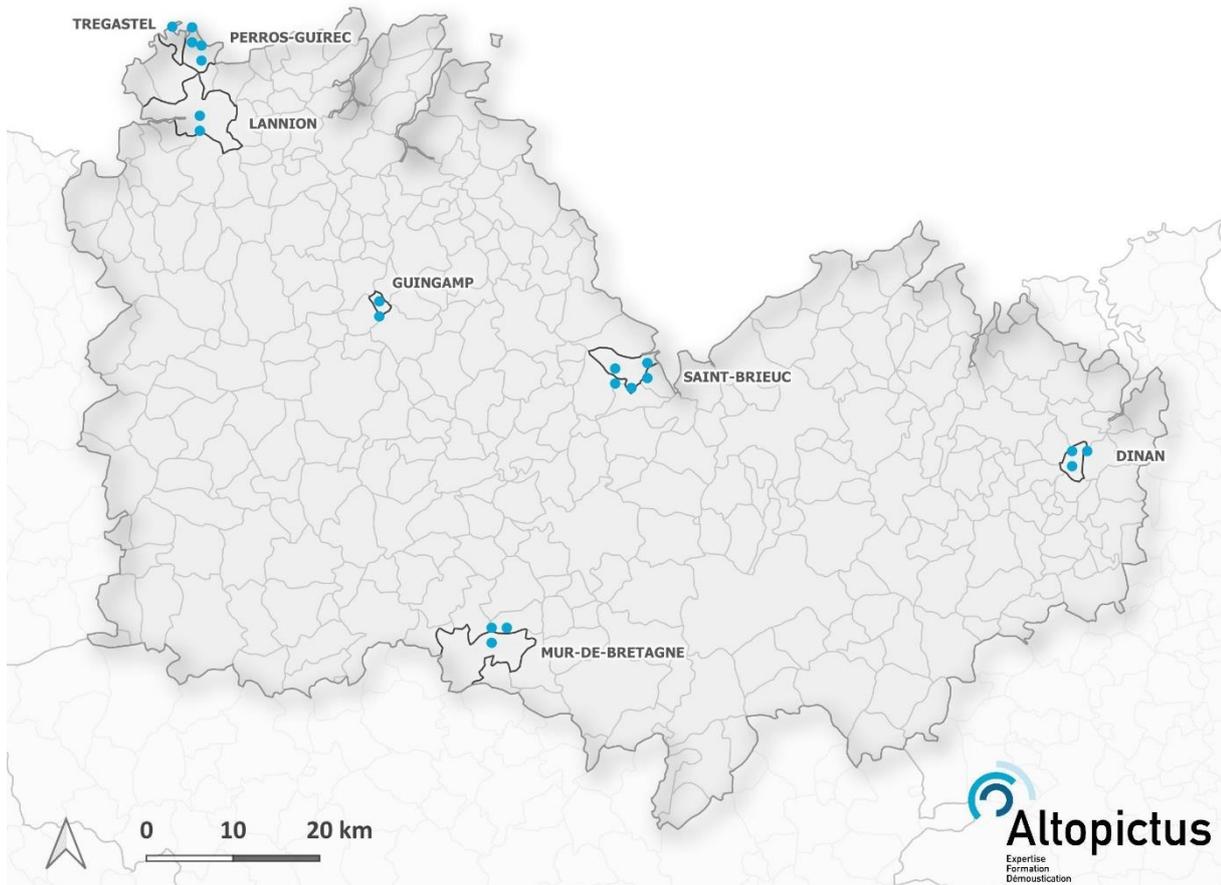
Au total, ce sont 120 relevés qui ont été réalisés cette année (annexe 3) :

- 119 étaient négatifs.
- 1 piège n'a pas été retrouvé.

Pour information, le taux de perte s'élevait à 18% en 2020, contre moins de 1% aujourd'hui. Cette forte diminution de perte de données est liée à la modification du protocole d'installation des pièges pondoires (annexe 1). Pour information, environ 10% des pièges pondoires ont été altérés ou perdus en 2021 sur l'ensemble des relevés de pièges pondoires effectués par les différents opérateurs en France métropolitaine.

La disparition des supports de pontes s'explique de deux façons : soit seul le support en polystyrène était manquant (le seau étant resté en place), soit le polystyrène et le seau avaient disparu. Les causes peuvent être diverses, les principales étant la destruction du seau lors des travaux d'entretien de la végétation ou le retrait intentionnel du seau par les citoyens malgré le message affiché sur le dispositif.

Pour 1 relevé, la donnée est considérée comme partielle car le piège a été retrouvé dans un état démontrant qu'il n'était pas fonctionnel pendant toute ou partie de la période de piégeage. Cela peut concerner les pièges lorsqu'ils sont retrouvés dans les états suivants : sec (S), renversé (R), sec et renversé (RS), polystyrène hors du piège (HP) ou polystyrène seul, le seau ayant disparu (SP). Dans le cas de ce piège, le polystyrène a été retrouvé hors du seau. Le support n'étant plus en flottaison sur l'eau, ce dernier n'était donc plus attractif pour les femelles *Aedes albopictus* gravides. Malgré cela, il est fréquent d'observer des œufs *Aedes albopictus* pondus avant que le piège ne dysfonctionne. Dans la suite de ce bilan, cette donnée partielle sera considérée au même titre que les autres selon qu'il y ait présence ou absence d'œufs d'*Aedes albopictus*.



#### Résultats des pièges installés en 2021

- Piège pondoir toujours négatif

#### Statut des communes

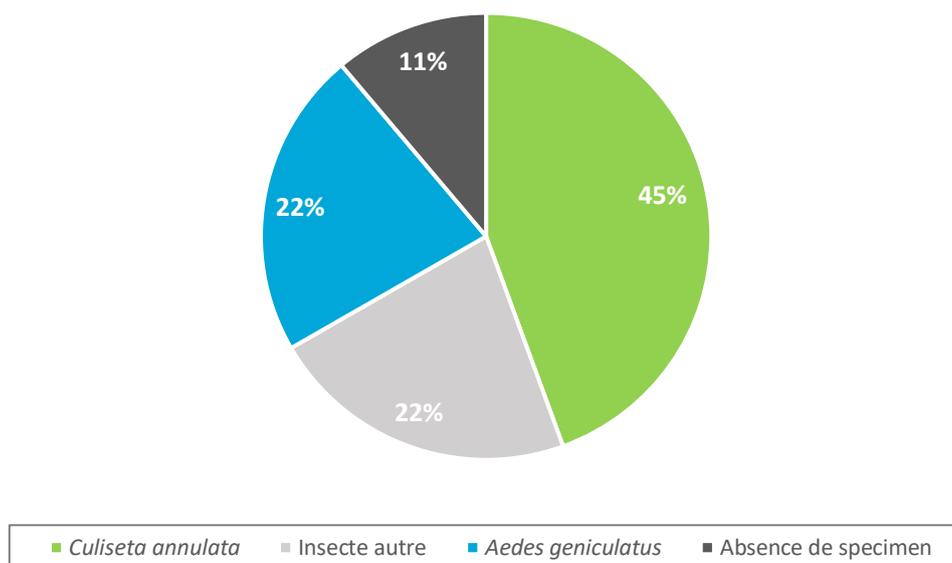
- Non colonisée par *Ae. albopictus*
- Surveillée par pièges pondoirs

**CARTE 1 : RESULTAT DE LA SURVEILLANCE PAR PIEGES PONDOIRS DANS LES COTES-D'ARMOR EN 2021 (SOURCE : ALTOPICTUS)**

## 2 Surveillance passive : signalements citoyens

Le principe de la participation citoyenne et le protocole de prise en charge par ALTOPICTUS sont précisés en annexe 1.

En 2021, 9 signalements ont été réalisés par les citoyens dans les Côtes-d'Armor. Tous ont fait l'objet d'une alerte SI-LAV (code 06) et ont donc été pris en charge par ALTOPICTUS (figure 1, carte 2).



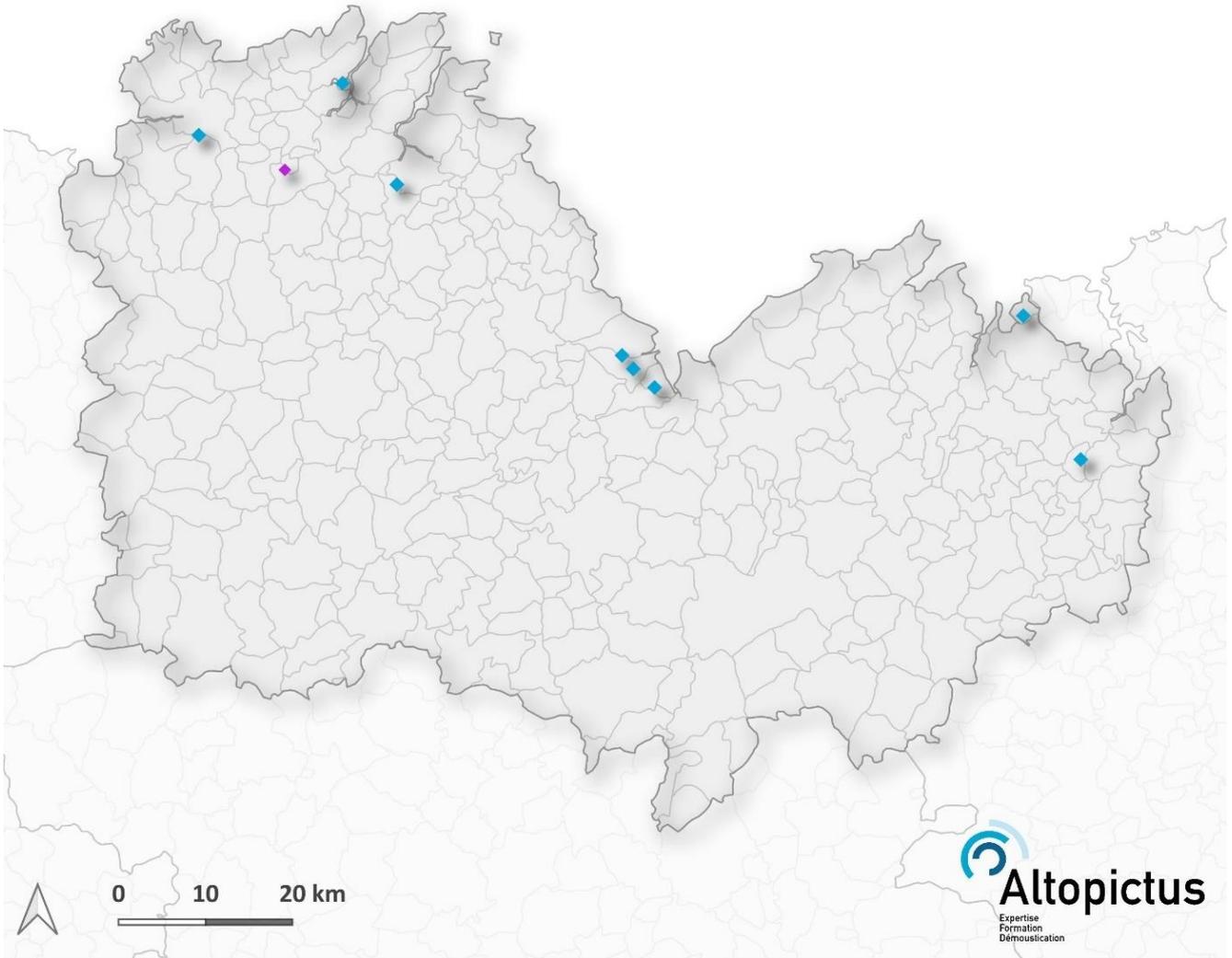
**FIGURE 1 : IDENTIFICATION DES SIGNALEMENTS TRAITES PAR ALTOPICTUS EN 2021 DANS LE DEPARTEMENT (SOURCE : ALTOPICTUS)**

Aucun signalement reçu et expertisé par ALTOPICTUS ne correspondait à *Aedes albopictus*. Parmi les signalements traités, 6 signalements (66%) correspondaient formellement à d'autres espèces de moustiques non vectrices, 2 signalements (22%) correspondaient à d'autres insectes et le dernier signalement a été classé sans suite. Le détail de tous les signalements traités est disponible en annexe 4 et les modèles des différents courriers envoyés par ALTOPICTUS en réponse aux signalements sont présentés en annexe 5.

Dans les Côtes-d'Armor, le nombre de signalements à traiter a été légèrement plus élevé qu'en 2020 qui comptabilisait 8 signalements (figure 2). Cette année, les mois de juin et juillet ont générés le plus de signalements, quelle que soit l'espèce.



**FIGURE 2 : SIGNALEMENTS CITOYENS TRAITES ENTRE 2018 ET 2021 DANS LES COTES-D'ARMOR (SOURCES : SI-LAV, ALTOPICTUS)**



**Signalements citoyens reçus en 2021**

- ◆ Signalement négatif
- ◆ Signalement classé sans suite

**Statut des communes**

- Non colonisée par Ae. albopictus

**CARTE 2 : SIGNALEMENTS CITOYENS REÇUS DANS LES COTES-D'ARMOR EN 2021 (SOURCE : ALTOPICTUS)**

## 3 Surveillance des sites d'importation de pneus et des sites touristiques

---

- **Site d'importation de pneus**

Sur les 3 pièges installés sur le site Trigone à Guerlédan (anciennement Mur-de-Bretagne), aucun n'a été positif durant la saison 2021.

- **Site touristique**

Concernant les 3 pièges installés au niveau des différents parkings desservant le site touristique de la côte de granit rose, aucun n'a été positif durant la saison 2021.

## 4 Bilan de la surveillance

---

La surveillance active concentrée sur les principales unités urbaines et les sites à risques (site d'importation de pneus et site touristique) du département ainsi que la surveillance citoyenne permettent de conclure à l'absence d'*Aedes albopictus* dans le département des Côtes-d'Armor en 2021. Aucune détection n'a donc eu lieu cette année tout comme lors des années précédentes. C'est désormais le seul département breton où *Aedes albopictus* n'a jamais été détecté.

Concernant le taux de perte très important de pièges pondoirs en 2020 (18%), la problématique a été résolue suite à l'amélioration du dispositif donnant un taux de perte inférieur à 1 % en 2021 (1 piège perdu).

L'ensemble des recommandations et orientations pour 2022 est détaillé dans le bilan régional joint à ce rapport.

## 5 Annexes

---

- ANNEXE 1 : Principes et protocoles de surveillance par pièges pondoires et signalements citoyens
- ANNEXE 2 : Liste des communes et sites surveillés par pièges pondoires en 2021
- ANNEXE 3 : Résultats bruts des pièges pondoires
- ANNEXE 4 : Liste des signalements citoyens reçus en 2021
- ANNEXE 5 : Réponses aux signalements citoyens

## ANNEXE 1 : PRINCIPES ET PROTOCOLES DE SURVEILLANCE DES PIEGES PONDOIRS ET DES SIGNALEMENTS CITOYENS

La surveillance entomologique vise à :

- Détecter l'introduction d'espèces de moustiques vecteurs sur le territoire, notamment les points d'entrée (ports, aéroports) ou d'autres sites à risque d'importation (ex. plateformes logistiques, aires d'autoroute, marchés d'intérêt national...);
- Surveiller l'extension de l'aire de répartition d'*Aedes albopictus* et détecter de nouvelles implantations;
- Connaître l'extension des espèces vectrices, notamment *Aedes albopictus* en aire urbaine.

### Surveillance active par piège pondoir

Le piège pondoir permet de détecter de manière efficace et reconnue l'implantation du moustique tigre. Le piège pondoir constitue un site de ponte attractif pour des espèces de moustiques du genre *Aedes* (*Ae. albopictus*, *Ae. geniculatus*, *Ae. japonicus*, *Ae. aegypti*, etc.) ayant comme sites de ponte préférentiels les petits volumes d'eau (creux d'arbre, contenants artificiels, etc.).

Le piège est constitué d'un seau noir étiqueté de 3 litres, contenant une solution d'eau complétée du larvicide *Bti* (*Bacillus thuringiensis var. israelensis*) sur laquelle flotte un carré de polystyrène en guise de support de ponte (figure A). Les moustiques femelles gravides viennent pondre sur les tranches latérales, juste au-dessus du niveau de l'eau. Le support de ponte en polystyrène, qui flotte et suit les variations du niveau d'eau (en cas d'évaporation ou de pluie), limite l'éclosion des œufs qui ne sont pas submergés par la remontée du niveau d'eau. Le larvicide garantit l'absence d'émergence d'imagos pendant la période de surveillance.

En 2021, à la suite des recommandations évoquées en fin de saison de surveillance 2020, les pièges ont été améliorés afin de réduire au maximum les pertes de données (disparition des pondoirs en polystyrènes). Pour cela, une grille est déposée sur le piège (figure B) pour éviter que le polystyrène n'en sorte et un collier de serrage est disposé afin de maintenir le piège à un support physique se trouvant sur place (branche, grille, ...).

Placé dans un environnement attractif (végétation, présences humaines à proximité), ce piège permet de détecter la présence d'une espèce dans une zone non-connue comme colonisée. En zone déjà connue comme zone colonisée, il peut fournir des données sur la densité de la population sous réserve de prévoir une densité suffisante de pièges pondoirs, distribués aléatoirement.

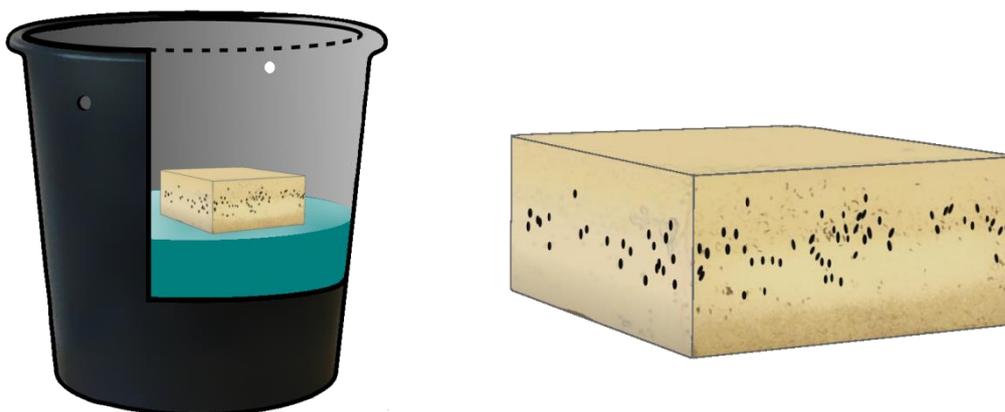


FIGURE A : SCHEMA D'UN PIEGE PONDOIR ET DETAIL D'UN FLOTTEUR POSITIF EN ŒUFS DE MOUSTIQUE.

Afin de permettre le suivi des échantillons, chaque piège et support de ponte sont identifiés par un numéro standard au niveau national, constitué de 3 parties :

numéro de département – année d'installation – numéro choisi

Exemple : le piège 66-20-001 correspond à un piège installé en Pyrénées-Orientales en 2020.



FIGURE B : PIEGE PONCHOIR AMELIORE EN 2021 AVEC UNE GRILLE ET UN COLLIER DE SERRAGE.

Lors de l'installation, une photographie de localisation est prise et les coordonnées GPS sont relevées. Ces informations facilitent le travail de relevé et d'information. Ces informations permettent également de réaliser un carnet de route pour la tournée de relèves des pièges (figure C).

ALTOPICTUS informe les communes et les gestionnaires des sites à surveiller de la localisation des pièges une fois installés, du calendrier prévisionnel des tournées et du protocole de pose et de relève des pièges.

<p><b>PIEGE N° :</b> 33-21-024  <b>COMMUNE :</b> BUDOS (33076)</p> <p><b>COORDONNEES :</b>  x= -0.37729783 / y=44.54002942</p>	 <p>Notes :</p>
	

FIGURE C : MODELE DE FICHE D'UN PIEGE.

Une fois par mois durant toute la saison de surveillance, les supports de ponte sont relevés et transportés dans des sachets hermétiques. Cette méthode de conservation permet de maintenir un taux d'humidité assurant la viabilité des œufs et d'empêcher la dispersion accidentelle des œufs lors des manipulations. La présence potentielle de larves (risque acceptable de production de moustiques selon les stades larvaires) ou de pupes (risque inacceptable) dans le piège pondoir est recherchée, avant de changer la solution d'eau et de larvicide.

Les supports de ponte sont inspectés dans les laboratoires des agences ALTOPICTUS, à l'aide d'une loupe binoculaire permettant d'observer la morphologie externe des œufs et ainsi identifier les espèces et compter le nombre d'œufs par pièges pondoirs. Les résultats sont saisis dans la base de données nationale SI-LAV (Ministère de la Santé) dans un délai de 5 jours ouvrés après la fin de la collecte pour l'ensemble des sites surveillés (points d'entrée du territoire, sites de surveillance renforcée, autres zones surveillées).

- **Cas des points d'entrée**

La surveillance des points d'entrée au titre du RSI vise deux objectifs principaux en Bretagne :

- D'éviter toute implantation du moustique tigre dans la région ;
- De surveiller l'arrivée d'autres moustiques vecteurs.

En cas de constat de la présence d'une espèce vectrice au point d'entrée, ALTOPICTUS informera l'ARS et procédera aux dispositions indiquées dans le CCTP, sous accord de l'ARS : une prospection entomologique sur le site et aux alentours, puis un traitement anti-dissémination si nécessaire.

### **Surveillance passive : signalements citoyens**

Le site internet [www.signalement-moustique.anses.fr](http://www.signalement-moustique.anses.fr), dédié au signalement d'*Aedes albopictus*, a été développé par le Centre National d'Expertise sur les Vecteurs (CNEV) et mis en place par le ministère de la santé depuis 2014. Il permet de recueillir les signalements citoyens de moustiques suspectés d'être *Aedes albopictus* sur l'ensemble de la France métropolitaine. Toute personne pensant avoir observé ou capturé un moustique tigre peut ainsi le renseigner sur ce site. Bien référencé sur Internet, ce site s'avère être un complément efficace de la surveillance par pièges pondoirs.

Pour les communes non colonisées, la demande d'identification est transmise via le SI-LAV. ALTOPICTUS se chargera de l'identification des photos ou spécimens fournis et apportera la réponse au particulier. Les signalements provenant d'autres voies (postale, mail) seront traités de manière équivalente. L'ensemble des signalements feront l'objet d'un remplissage du SI-LAV. ALTOPICTUS traitera les signalements des particuliers dans un délai de 5 jours ouvrés.

Les signalements peuvent s'accompagner d'une demande de renseignements : ALTOPICTUS répondra par mail ou téléphone à ces demandes les jours ouvrés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021. L'objet du signalement consiste à confirmer ou infirmer le spécimen comme étant un moustique tigre ainsi que la commune où il a été observé ; toutefois, afin que les citoyens qui participent à cette démarche aient une confiance totale dans le diagnostic réalisé et les remercier de leur participation, les entomologistes d'ALTOPICTUS leur transmettent le nom d'espèce et un résumé succinct de la biologie de leur moustique lorsque celui-ci peut être identifié.

Dans le cas où ALTOPICTUS :

- N'obtiendrait pas confirmation de la commune,
- Ne réceptionnerait pas de photo ou d'échantillon nécessaire à l'identification,

une relance (par téléphone ou par mail) sera faite 10 jours après réception du signalement.

Si à la fin du mois suivant, ALTOPICTUS n'a toujours pas de retour :

- Le signalement sans confirmation de la commune sera considéré comme exact et clôturé (l'année 2021 a permis de montrer qu'il n'y avait pas d'erreur dans le renseignement de la commune par le citoyen). Cela concerne les communes situées à moins de 30 km d'une commune colonisées ;
- Le signalement sans photo ou échantillon sera classé sans suite et clôturé.



**Site sensible (site touristique) :**

SITE	CODE PIÈGE	ÉTAT MAI	ŒUFS MAI	ÉTAT JUIN	ŒUFS JUIN	ÉTAT JUIL.	ŒUFS JUIL.	ÉTAT AOÛT	ŒUFS AOÛT	ÉTAT SEPT.	ŒUFS SEPT.	ÉTAT OCT.	ŒUFS OCT.
Côte de Granit Rose	22-20-004	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
	22-20-005	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0
	22-20-003	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0	RAS	0

**ANNEXE 4 : LISTE DES SIGNALEMENTS CITOYENS REÇUS EN 2021**

N° SI-LAV	COMMUNE	DATE	RÉSULTAT
21-03-02021	TREGUIER	19/03/21	<i>Culiseta annulata</i>
21-05-09778	DINAN	31/05/21	<i>Culiseta annulata</i>
21-06-04632	LANCIEUX	11/06/21	<i>Culiseta annulata</i>
21-07-03641	SAINT-BRIEUC	16/07/21	<i>Aedes geniculatus</i>
21-07-04408	PLERIN	20/07/21	<i>Aedes geniculatus</i>
21-07-05657	SAINT-CLET	26/07/21	Autre insecte
21-08-00884	PLOUBEZRE	05/08/21	Autre insecte
21-08-06213	LANGUEUX	28/08/21	<i>Culiseta annulata</i>
21-08-06225	BERHET	29/08/21	Sans suite

## ANNEXE 5 : REPONSES AUX SIGNALEMENTS CITOYENS

### **Signalement sans photos/échantillons ou la photo ne permet pas l'identification de l'animal :**

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre signalement et vous remercions de votre participation au suivi de l'implantation du moustique tigre en France métropolitaine. Vos contributions sont importantes, les signalements citoyens permettent chaque année de découvrir l'implantation du moustique tigre dans de nouvelles communes.

Néanmoins, en l'absence de photographie ou de spécimen, il nous est impossible d'identifier l'espèce et donc de vous informer. Nous vous remercions de bien vouloir nous faire savoir si vous avez envoyé un spécimen en complément. Sinon, merci de nous envoyer toute photographie par retour de mail ou spécimen (à l'adresse ci-dessous) qui pourrait nous permettre d'identifier l'espèce.

OU

Le spécimen que vous nous avez fait parvenir est impossible à identifier car la photo est floue ou l'insecte est trop abîmé. Si vous en détectez à nouveau, pourriez-vous s'il vous plaît nous l'envoyer par voie postale ou nous transmettre d'autres photographies.

OU

Malheureusement, la photographie transmise ne nous permet pas d'identifier clairement l'espèce de moustique, mais il se pourrait cependant que ce soit bien un *Aedes albopictus* (moustique tigre). Si le spécimen a été conservé, ou si vous en détectez à nouveau, pourriez-vous s'il vous plaît nous l'envoyer par voie postale ou nous transmettre d'autres photographies.

OU

Malheureusement, le spécimen reçu par courrier postal est trop endommagé pour pouvoir l'identifier. Si vous en détectez à nouveau, pourriez-vous s'il vous plaît nous l'envoyer par voie postale ou nous transmettre des photographies.

Adresse : ALTOPICTUS, 110 impasse John Locke 34470 Pérols

Afin que le spécimen nous parvienne dans le meilleur état de conservation possible, placez-le dans une boîte rigide en plastique ou en carton.

Grâce à votre signalement nous pourrions améliorer nos connaissances sur sa répartition géographique et informer les Services de l'État de l'implantation du moustique tigre.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

### **Signalement correspondant à *Aedes albopictus* :**

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre signalement et vous remercions de votre participation au suivi de l'implantation du moustique tigre en France métropolitaine. Vos contributions sont importantes, les signalements citoyens permettent chaque année de découvrir l'implantation du moustique tigre dans de nouvelles communes.

**Nous vous informons, de façon certaine, que l'insecte dont vous nous avez fait parvenir une photo est un moustique tigre (*Aedes albopictus*).**

Grâce à votre signalement, nous pouvons améliorer nos connaissances sur sa répartition géographique. En raison du caractère exceptionnel de cette détection, nos équipes se rendront dans votre quartier pour évaluer le degré d'implantation de l'espèce afin de tenter de l'empêcher de s'implanter durablement. Si ce n'est pas déjà le cas, **nous prendrons contact avec vous pour convenir d'un rendez-vous** à votre domicile.

Il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir des spécimens supplémentaires.

Cette espèce ne se déplaçant que sur de très courtes distances, il est fort probable que des gîtes larvaires, lieux de ponte et de développement des larves, soient présents sur les parties extérieures de votre domicile et dans votre voisinage. Un rapide tour de votre propriété vous permettra d'identifier tous les petits récipients pouvant contenir de l'eau : vase, pot, fût, bidon, arrosoir, etc.,

Si vous souhaitez limiter la prolifération : débarrassez-vous des récipients inutiles et assurez-vous que ceux que vous souhaitez conserver soient à l'abri de la pluie. Veillez à ce qu'au moins une fois par semaine tous les récipients contenant de l'eau soient intégralement vidés.

Les bidons de récupération d'eaux de pluies peuvent être couverts d'un drap ou d'une moustiquaire qui empêcheront les moustiques de venir y pondre.

Par ces gestes simples, vous pouvez réduire considérablement la nuisance engendrée par *Aedes albopictus*. Pour de meilleurs résultats vous pouvez également conseiller à vos voisins de suivre ces mêmes recommandations.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

### **Signalement correspondant à un autre moustique/un autre insecte :**

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre signalement et vous remercions de votre participation au suivi de l'implantation du moustique tigre en France métropolitaine. Vos contributions sont importantes, les signalements citoyens permettent chaque année de découvrir l'implantation du moustique tigre dans de nouvelles communes.

### **Nous vous informons, de façon certaine, que l'insecte dont vous nous avez fait parvenir une photo n'est pas un moustique tigre (*Aedes albopictus*).**

Il s'agit d'une autre espèce de moustique, commune en France métropolitaine : *Aedes geniculatus* [ou autre espèce de moustique]. Ce moustique pond dans les creux d'arbres, mais aussi parfois dans certains petits gîtes artificiels. L'adulte est actif la journée, agressif et pique souvent l'homme, il peut donc générer une nuisance localisée [ou brève description de l'écologie d'une autre espèce de moustique].

OU

Le spécimen que vous nous avez fait parvenir n'est pas un moustique, et donc à plus forte raison pas un *Aedes albopictus* (moustique tigre).

OU

La qualité du spécimen que vous nous avez fait parvenir ne nous permet pas d'identifier une espèce précise, elle permet néanmoins d'affirmer que ce n'est pas un moustique tigre.

N'hésitez pas à nous faire parvenir des nouveaux spécimens que vous trouveriez suspects.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.